

18 juin 2006 -16:47

Invitation à la conférence de presse: Démarrer son entreprise en 3 jours

Invitation à la conférence de presse "Démarrer son entreprise en 3 jours"

Lundi 19 juin 2006 pour 15 heures

Fédération Royale du Notariat belge, Rue de la Montagne, 30-34 - 1000 Bruxelles

Invitation à la conférence de presse "Démarrer son entreprise en 3 jours" Lundi 19 juin 2006 pour 15 heures  
Fédération Royale du Notariat belge, Rue de la Montagne, 30-34 - 1000 Bruxelles

Le Premier Ministre Guy Verhofstadt et le secrétaire d'Etat à la Simplification administrative Vincent Van Quickenborne, en collaboration avec la Fédération Royale du Notariat belge, ont considérablement simplifié la procédure de démarrage d'une entreprise. Il est désormais possible de constituer son entreprise en 3 jours. Grâce à cette simplification, la Belgique devient le premier pays de l'Union européenne dans lequel le starter peut constituer aussi rapidement sa société. Le Premier Ministre Guy Verhofstadt, le secrétaire d'Etat à la Simplification administrative Vincent Van Quickenborne et le président de la Fédération Royale du Notariat belge, Pierre Nicaise, vous invitent à la conférence de presse. La procédure simplifiée vous y sera développée dans les détails. Un exemple concret illustrera la rapidité et la simplicité du démarrage d'une entreprise. La conférence de presse prend place ce lundi 19 juin 2006 à 15 heures dans les bâtiments de la Fédération Royale du Notariat belge, Rue de la Montagne, 30-34 - 1000 Bruxelles. Pour plus d'informations: Didier Seeuws Cellule stratégique du Premier Ministre Tél. direct: 02-501 02 06 GSM: 0473-64 09 35 didier.seeuws@premier.fed.be Fien Cael Secrétariat d'Etat à la Simplification administrative Tél. direct: 02-501 02 42 GSM: 0498-44 89 62 fien.cael@kafka.be Charles SIX-HUBINON Fédération Royale du Notariat belge Tél. direct: 02-505 08 80 GSM: 0475-98 33 03 six@fednot.be